

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

DIAMARE DIVISION OFFICE

MAROUA URBAN CITY COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 040014 /AAONO/ CUM/CIPM-TR/2024 DU 26 JUIN 2024

EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE L'AXE GARNISON MILITAIRE - FNE DANS LA COMMUNE DE
MAROUA 1^{ER}, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (PHASE II)
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA
EXERCICE 2024 ET SUIVANT

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la ville de Maroua lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de pavage de l'axe garnison militaire - FNE dans la Commune de Maroua 1^{er}, Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord. (PHASE II)

2. Consistance des travaux

Pour la tranche ferme exercice 2024

- ✓ INSTALLATIONS (Installation de chantier, Amenée et repli du matériel, Projet d'exécution et dossier de recollement) ;
- ✓ NETTOYAGE ET TERRASSEMENT (Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt, Purges, Mise en forme de la plateforme) ;
- ✓ CHAUSSEE (Couche de fondation en graveleux latéritique provenant d'emprunt, Couche de base en graveleux latéritique provenant d'emprunt, Béton Armé dosé à 350kg/m³ pour bordure de blocage pavés, Pavés autobloquants de béton d'épaisseur 10cm) ;
- ✓ ASSAINISSEMENT-DRAINAGE (Cunettes de section triangulaire : largeur = 30cm, h = 5 cm, ép. 15 cm) ;
- ✓ INTERVENTION SUR LES RESEAUX (Déplacement des conduites d'eau).

Pour la tranche conditionnelle exercice 2025

- ✓ INSTALLATIONS (Installation de chantier, Amenée et repli du matériel, Projet d'exécution et dossier de recollement) ;
- ✓ NETTOYAGE ET TERRASSEMENT (Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt, Purges, Mise en forme de la plateforme) ;
- ✓ CHAUSSEE (Couche de fondation en graveleux latéritique provenant d'emprunt, Couche de base en graveleux latéritique provenant d'emprunt, Béton Armé dosé à 350kg/m³ pour bordure de blocage pavés, Pavés autobloquants de béton d'épaisseur 10cm) ;

- ✓ ASSAINISSEMENT-DRAINAGE (Cunettes de section triangulaire : largeur = 30cm, h = 5 cm, ép. 15 cm);
- ✓ INTERVENTION SUR LES RESEAUX (Déplacement des conduites d'eau).

NB : Les déplacements (ou le rétablissement des branchements) des réseaux des concessionnaires (ENEOL, CAMTEL et CAMWATER), le cas échéant.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des voiries.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Maroua Exercice 2024 et 2025, chapitre 220 150 pour un coût estimatif de soixante millions (60 000 000) francs CFA consigné dans le tableau ci-dessous :

INTITULE DU PROJET	MONTANT PREVISIONNEL POUR TRANCHE FERME EXERCICE 2024	MONTANT PREVISIONNEL POUR TRANCHE CONDITIONNELLE EXERCICE 2025	DELAI D'EXECUTION
Travaux de pavage de l'axe garnison militaire - FNE dans la Commune de Maroua 1 ^{er} (PHASE II)	30 000 000 FCFA	30 000 000 FCFA	06 Mois (03 mois pour chacune des tranches)

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, Secrétariat du Maire de la ville, sis à l'Hôtel de Ville, (Quartier Piloaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Piloaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cent Mille Francs (100 000) francs CFA auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3) ;

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre

réceptionné sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Piloaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua, au plus tard 24 JUIL 2024 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 00001/AAONO/CUMCIPM-TR/2024 DU 26 JUIL 2024

EN PROCÉDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE L'AXE GARNISON MILITAIRE - FNE DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1^{er}, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, (PHASE II)

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA
EXERCICE 2024 ET SUIVANT

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant consigné dans le tableau ci-dessous :

INTITULE DU PROJET	CAUTION DE SOUMISSION
Travaux de pavage de l'axe garnison militaire - FNE dans la Commune de Maroua 1 ^{er} (PHASE II)	1 200 000 Francs CFA

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 24 JUIL 2024 à 11 heures précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Piloaré), Tél/Fax 222 29 10 93, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dénommée mandataire (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois, 03 mois pour chaque tranche. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et situations diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{re} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- b) Absence de la caution.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux publics (BTP) au cours des trois dernières années, inférieures à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes et de bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente-cinq (35) critères essentiels sur cinquante (50).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièces non conformes ;

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels conformément à la grille d'évaluation. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à être indicatifs sur :

N°	Description	Nombre de points
A	Les références de l'entreprise	07
B	Le personnel d'encadrement	24
C	Disponibilité du matériel	03
D	Propositions techniques	11
Total		50

c) Attribution du marché

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90)

e) Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua située à l'Hôtel de Ville, (quartier Piloaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua.

Maroua, le 26 juillet 2002

Le Maire de la ville,



Dr. Diallo Mamadou

Ampliations:

- MINMAP/DGMI (pour information)
- Préfet/Diamaré
- DST/CUM
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication au JOM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)